



## Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 Février 2012

### **Etaient présents :**

- Monsieur le Maire : Marcel KIRSTETTER
- Messieurs les Adjoints : Albert ALLMENDINGER, Jean-Jacques JABLKOWSKI

Les Conseillers Municipaux : M. Edy ADAM, M. Pierre AMANN, M<sup>me</sup> Muriel BOSSERT, M. Christian DOCK, M. Michel ESTNER, M<sup>elle</sup> Annie HEYWANG, M. Jean-Georges KARL, M. MECKERT Michel M<sup>me</sup> Martine NUSS, M. Philippe PELEGRI, M<sup>me</sup> Fabienne SCHNEIDER

### **Absents excusés :**

M. Thierry FREY qui a donné procuration à M. Philippe PELEGRI

### **1 – Procès-verbal de la séance du 23 Janvier 2012**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 Janvier 2012 a été adopté à l'unanimité par les membres présents lors de la séance

### **2 – Décisions prises par le Maire**

Dans le cadre de sa délégation, M. le Maire informe les Conseillers municipaux des décisions qu'il a prises au nom de la Commune :

#### **• N°13 du 13/02/2012**

- **D'ACCEPTER** le chèque d'un montant de 334,20 € de la compagnie d'assurance GROUPAMA en règlement du sinistre du 24/08/2011 "Préjudice matériel" - Vol de deux bacs à fleurs
- **Et D'IMPUTER** cette somme au compte 7718 – Indemnisation d'assurance –

#### **• N°14 du 13/02/2012**

- **DE NE PAS EXERCER LE DROIT DE PREEMPTION** consenti à la Commune par délibération du 7 Décembre 2000, pour l'immeuble situé :

► Section 2 - parcelles 131 et 132 – 9, Rue du Mont Ste Odile

### **3 – Comptes de gestion – Comptes administratifs 2011 – affectations des résultats**

#### **3 - A – Compte de gestion – Budget général**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres émis et de tous les mandats

de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

### **Le Conseil Municipal**

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2011. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### **Adopté à l'unanimité**

### **3 - B – Compte Administratif – Budget général**

Le Maire présente le compte administratif 2011, arrêté comme suit :

#### **Section de Fonctionnement :**

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2011 .....	433 337,85 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2011.....	659 384,73 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 .....	+ 226 046,88 €
Excédent de fonctionnement reporté 2010 .....	+ 279 740,51 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement .....	505 787,39 €

#### **Section d'investissement :**

Dépenses d'investissement de l'exercice 2011.....	385 932,96 €
Recettes d'investissement de l'exercice 2011.....	276 861,07 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2011 .....	- 109 071,89 €
Déficit d'investissement reporté 2010 .....	- 192 775,49 €
Résultat de clôture de la section d'investissement .....	- 301 847,38 €

L'excédent réel de clôture du budget général est de : .....203 940,01 €

### **Le Conseil Municipal**

Après avoir délibéré sous la Présidence de M. Jean-Jacques JABLKOWSKI, Adjoint au maire et Doyen d'Age,

**ADOpte** le compte administratif 2011 du budget général de la Commune

### **Adopté à l'unanimité**

moins la voix de M. le Maire qui a quitté la salle pour ce vote.

### **3 - C - Affectation du Résultat – Budget général**

VU l'adoption du compte administratif 2011 et après avoir entendu les explications de M. le Maire

Le Conseil Municipal  
délibère et

#### **DECIDE**

D'affecter le résultat de clôture de la section fonctionnement de l'exercice 2011, soit un montant de 301 847,38 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » du budget primitif 2012, et au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » un montant de 203 940,01 €

### **Adopté à l'unanimité**

### **3 - D - Budget C.C.A.S. (Information)**

M. le Maire, Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S. informe le Conseil Municipal que le Conseil d'Administration a adopté le compte de gestion 2011 de M. le Comptable du trésor ainsi que le compte administratif 2011 arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2011 .....	1 777,01 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2011.....	3 500,00 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 .....	1 722,99 €
Excédent de fonctionnement reporté 2010 .....	+ 3 978,82 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement .....	5 701,81 €

### **4 – ONF : Approbation des travaux d'exploitation (avec état prévisionnel des coupes) et du programme des travaux patrimoniaux en forêt communale pour 2012**

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, et après avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal

**APPROUVE** les programmes des travaux (exploitation et travaux patrimoniaux) présentés par l'ONF en forêt communale de Heiligenstein pour l'exercice 2012

**APPROUVE** l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 280 € pour un volume total de 18 m<sup>3</sup>.

**DELEGUE** le Maire pour signer et pour approuver par la voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal.

**VOTE** les crédits correspondants à ces programmes :

- 175,00 € TTC. pour les travaux d'exploitation
- 707,24 € TTC pour les travaux patrimoniaux dont :
  - 0,00 € TTC de travaux d'investissement
  - 707,24 € TTC de travaux d'entretien (ou fonctionnement)

**Adopté à 11 VOIX POUR – 1 VOIX CONTRE – 3 ABSTENTIONS**

### **5 – Demande d'autorisation de cartographe**

M. le Maire a été contacté par courrier par le Ski Club de Barr – Section Course d'Orientation – représenté par M. VOGT Claude, lequel demande une autorisation pour réaliser une carte d'orientation sur le ban communal de Heiligenstein. Il s'en suivrait les entraînements du Club ainsi qu'une compétition annuelle.

Le Conseil Municipal  
Délibère et

**DECIDE** d'accorder au Ski Club de Barr – section course d'orientation - l'autorisation de réaliser une carte d'orientation sur le ban communal de Heiligenstein – selon le plan fourni lors de la demande, sous réserve que :

- Le Ski Club de Barr – Section Course d'orientation – possède une assurance couvrant les risques liés à ce genre de pratique sportive et atteste que la

Commune de Heiligenstein ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou en cas de dégâts

- Le locataire de la chasse et le locataire des enclaves donnent un avis favorable

### **Adopté à 12 VOIX POUR – 3 ABSTENTIONS**

### **6 – Proposition de Vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation pour la formation des agents territoriaux**

Le Conseil Municipal

CONSIDERANT les documents fournis par l'Association des Maires de France et du CNFPT demandant que soit rétabli le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents

Entendu les explications de M. le Maire  
Délibère et

**SE PRONONCE COMME SUIT :**

**2 VOIX POUR LE RETABLISSEMENT A 1 % – 8 VOIX CONTRE – 5 ABSTENTIONS**

### **7 – Divers**

#### **A – Organisation d'une épreuve de Trial sur le ban communal de Heiligenstein**

M. le Maire fait part de la réponse défavorable du locataire de la chasse. M. ADAM Edy expose que vu les nombreuses réticences rencontrées pour l'organisation de cette épreuve, il est contraint d'abandonner le projet.

#### **B – Mise en place de la Charte de l'action sociale**

Lors de l'Assemblée Générale du CNAS de juin 2011, une charte de l'Action Sociale a été adoptée. M. le Maire la présente aux conseillers municipaux, conformément au souhait de M. le Président du CNAS, exprimé dans son courrier du 13 décembre 2011.

#### **C – Tenue des Etats généraux de la démocratie territoriale – Questionnaire**

M. le Maire rappelle aux conseillers qu'en date du 03/01/2012, il leur a fait parvenir par mail le courrier du Président du Sénat ; Le délai de réponse pour le questionnaire destiné à recueillir les attentes et les propositions des élus, a été fixé au 6 mars 2012.

La séance est levée à 21 h 15.

Le Maire :

  


*Marcel Kirstetter*

# INFORMATIONS DIVERSES

## 1 – Calendrier des manifestations

Dates	Manifestations
Vendredi 23 Mars 2012	Assemblée Générale de la Société d'Embellissement à 20 h 15 Salle Ehret Wantz

## 2 - Barrières de dégel

Pour les informations concernant la mise en place des barrières de dégel vous pouvez consulter le site du Conseil général : [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

## 3 – Déclaration d'ouverture de chantier et Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux ( rappel) :

Tout titulaire d'un permis de construire est censé faire une déclaration d'ouverture de chantier et lorsque que les travaux sont achevés, une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

Toute personne ayant déposé une déclaration préalable est censée faire une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

En principe, les formulaires sont joints aux dossiers. En cas de perte, ces formulaires sont disponibles en Mairie.

## 4 - Inscriptions à l'Ecole Maternelle

M. le Maire procédera aux inscriptions les :

**Samedi 17 mars 2012** entre 9 H et 11 H

**Lundi 19 mars 2012** entre 17 H et 19 H.

**Samedi 24 mars 2012** entre 9 H et 11 H

N'oubliez pas de vous munir du livret de famille et du carnet de santé.

## 5 – CEI – Centre Echanges Internationaux – Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Angelika, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de septembre 2012 pour un semestre. Elle fait partie d'un club de théâtre, aime beaucoup la lecture et cuisiner. Elle aime énormément les animaux ! Mariana, jeune colombienne et passionnée par la France arrivera à partir de Septembre aussi pour un séjour de 4 mois et elle attend une famille avec impatience ! Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir » Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements : CEI – Centre Echanges Internationaux  
Monique Ruck/Wintzenbach  
0388861164/0637927352  
Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14

## **6 – Vous déménagez ?**

Vous pouvez changer d'adresse sur votre carte grise par internet – Il est désormais possible de déclarer votre changement d'adresse sur <https://mon.service-public.fr>. Vous recevrez par courrier une étiquette autocollante à placer sur votre carte grise. Ce service concerne les véhicules ayant déjà un nouveau numéro d'immatriculation : AA-000-AA

Pour en savoir plus [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## **7 – La Mission Locale de Sélestat**

La mission locale de Sélestat et environs accueille et oriente tous les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, quel que soit leur niveau d'étude. L'objectif est de permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement. Elle accompagne les jeunes dans le cadre de leur orientation professionnelle, leur projet de formation et leur recherche d'emploi.

Elle informe également sur des thèmes tels que le logement, la santé, la mobilité et la vie quotidienne. Une permanence, assurée par Pascale HIRTH, a lieu tous les lundis (sauf les 1<sup>ers</sup> lundis matin du mois) à la Communauté de Communes à Barr de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H ;

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Mission locale au 03 88 58 00 15

2, Rue Saint Léonard

Immeuble Domial

67600 Sélestat

Courriel : [contact@milosel.fr](mailto:contact@milosel.fr)

Site internet : [www.milosel.fr](http://www.milosel.fr)

## **8 – Navette Réseau 67 du Haut-Koenigsbourg**

### **Du 17 mars au 31 décembre 2012, déplacez-vous à loisirs avec la navette Réseau 67 du Haut-Koenigsbourg !**

Au départ de la gare SNCF de Sélestat, commune touristique présentant un riche patrimoine et desservie par le TGV, la ligne 500 « Navette du Haut-Koenigsbourg » relie les trois parcs animaliers et de loisirs, Cigoland, la Volerie des Aigles et la Montagne des Singes, ainsi que le célèbre Château du Haut-Koenigsbourg pour un véritable plongeon dans l'univers médiéval.

La Navette propose une desserte régulière des 4 sites touristiques les samedis, dimanches et jours fériés (France), avec des services supplémentaires pendant les vacances scolaires.

Au total, jusqu'à 8 allers-retours quotidiens sont proposés du 17 mars au 31 octobre 2012 et 6 allers-retours du 1er novembre au 31 décembre 2012.

Tous les horaires et jours de fonctionnement sont précisés dans les fiches horaires mises à disposition dans les sites touristiques, les offices du tourisme et les mairies ainsi qu'en téléchargement sur [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr).

Pratique, écologique et économique, la Navette vous transporte jusqu'au pied des sites pour un prix modique de 4€ la journée pour un adulte et de 2€ la journée pour un enfant de 4 à 12 ans ! Et en empruntant la Navette, vous bénéficiez de tarifs préférentiels à l'entrée des différents sites.

Les horaires de la Navette sont cadencés sur l'arrivée des trains TER 200, en provenance de Strasbourg / Colmar, Mulhouse et Bâle.

La Navette est accessible aux personnes en fauteuil roulant (réservation obligatoire). La réservation est également vivement conseillée pour les groupes de 5 personnes et plus. Toutes les réservations s'effectuent auprès d'Infos Réseau 67 au 09 72 67 67 67 (appel non surtaxé).

Retrouvez toutes les informations pratiques sur la Navette du Haut-Koenigsbourg sur [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr) ou auprès d'Infos Réseau 67 au 0972 67 67 67 (appel non surtaxé).

La Navette du Haut-Koenigsbourg, un service organisé par le Conseil Général du Bas-Rhin, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin et avec l'Office de Tourisme de Sélestat.

## **9 – Journées Portes Ouvertes sur l'apprentissage industriel**

Le C.F.A.I. Alsace organise dans ses 4 centres des :

### **Journées Portes Ouvertes Sur l'apprentissage industriel**

- Samedi 17 Mars 2012 de 9 h à 16 h à Colmar et Reichshoffen
- Samedi 24 Mars 2012 de 9 h à 16 h à Eckbolsheim et Mulhouse
- Samedi 12 Mai 2012 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h dans les 4 centres de formation

Ces journées permettront de visiter nos installations, découvrir nos nouveaux équipements ainsi que la vie des centres. Elles sont également l'occasion d'une rencontre privilégiée avec les responsables de centre, les formateurs du C.F.A.I. Alsace et les apprentis en cours de formation.

Des ateliers de :

- \_ MAINTENANCE ET SYSTEMES AUTOMATISES
- \_ MECANIQUE-PRODUCTIQUE
- \_ CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
- \_ INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ET DES RESEAUX COMMUNICANTS
- \_ INFORMATIQUE
- \_ ELECTROTECHNIQUE

seront animés par les apprentis et formateurs.

CFAI ALSACE

6, Rue Ettore Bugatti  
67201 ECKBOLSHEIM

Tel : 03 88 37 22 04

Fax : 03 90 29 87 09

[www.cfai-alsace.fr](http://www.cfai-alsace.fr)



# Société d'Embellissement

de

## HEILIGENSTEIN

Fondée le 23.10.1925

### Offre de commande collective de fleurs

Saison 2012

Livraison assurée par :

**Les Etablissements horticoles " Aux Bruyères d'Alsace " Epfig**

Scaevola	pot de 10 cm	bleu, blanc	1,40 €
Géranium zonale	pot de 13 cm	rouge, rose, mauve, blanc	1,95 €
Géranium Decora	pot de 13 cm	impérial, rouge, rose, mauve	1,95 €
Géranium lierre à grandes fleurs	pot de 13 cm	rouge, rose, mauve	1,95 €
Géranium roi du balcon	pot de 13 cm	impérial, rose, mauve, blanc	1,95 €
Géranium roi lierre bicolore	pot de 13 cm	Impérial + lilas, lilas + rose, Rose + rose œil	2,10 €
Bacopa (petite fleur blanche)	pot de 10 cm		1,65 €
Sanvitalia	pot de 10 cm	Fleurs jaunes	1,45 €
Pétunias surfinia	pot de 10 cm	Bleu, rose, pourpre	1,75 €
Toutes suspensions	pot de 27 cm	mélange	11,00 €
Toutes suspensions	pot de 30 cm	mélange	12,50 €
Begonia Dragon Wing	pot de 13 cm	Rouge, rose	2,05 €
Bidens	pot de 13 cm	jaune	2,00 €
Impatiens	pot de 10 cm	rouge, rose, mauve, blanc, orange	0,80 €
Impatiens Nouvelle Guinée	pot de 13 cm		2,20 €
Impatiens (Sunpatiens)	pot de 13 cm		3,30 €
Oeillet d'Inde	pot de 10 cm	orange, citron strié	0,65 €
Rose d'Inde	pot de 10 cm	orange, citron	0,70 €
Bégonia	pot de 10 cm	Rouge, rose, blanc	0,60 €
Alysum	pot de 10 cm	Rose, bleue, blanc	0,60 €
Plecktranthus	pot de 10 cm		1,40 €
Oeillet double	pot de 10 cm		1,15 €
Sauge bleue	pot de 10 cm		0,85 €
Verveine droite	pot de 10 cm		0,95 €
Verveine retombante	pot de 10 cm		1,30 €
Bégonia Tubéreux	pot de 10 cm		1,40 €
Lobélia	pot de 10 cm		0,60 €
Lobélia retombante	pot de 10 cm	Bleu, blanc, bicolore	1,40 €
Gazania semi	pot de 10 cm		1,15 €
Ipomée	pot de 13 cm		2,15 €
Gallra	pot de 13 cm		1,90 €

**Vous pouvez remettre votre commande jusqu'au :  
Mercredi 18 avril 2012 (dernier délai) à**

M<sup>me</sup> BLANCK - HEYWANG Lily  
M<sup>me</sup> HÖSSL Véra  
M<sup>me</sup> KOPF-MESSMER Sophie  
M<sup>me</sup> LANDAIS Suzanne

7, rue Kritt  
1, rue du Moenkalb  
7, rue du Haessling  
78, rue Principale

Tél : 03.88.08.54.09  
Tél : 03.88.08.14.19  
Tél : 03.88.08.01.36